



## Ma Pharmacie Mobile Air Guide d'utilisation (Non LGPI)

<b>COMMENT PRESENTER A VOS PATIENTS LES SERVICES MAPHARMACIE MOBILE ?.....</b>	<b>2</b>
Alertes pour la prise de médicaments et le rappel de la posologie.....	2
Envoyer une photo d'ordonnance à son pharmacien.....	2
Sauvegarder / consulter les ordonnances dispensées à l'officine .....	2
<b>PRISE EN MAIN .....</b>	<b>3</b>
Créer un compte patient Ma Pharmacie Mobile .....	3
Activation du compte par le patient .....	3
Vérifier que le patient a bien activé son compte .....	3
Visualiser / modifier un compte Patient .....	4
Consulter vos photos d'ordonnances.....	4
Consulter les ordonnances dispensées à l'officine (scans) .....	5
Créer / consulter une ordonnance .....	5
Modifier une ordonnance .....	5
<b>SUIVI.....</b>	<b>6</b>
Renseigner des alertes pour la prise de médicaments et le rappel de la posologie.....	6
Observance.....	6
Pharmacovigilance .....	6
<b>PARAMETRAGES .....</b>	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
Importation de vos produits et de vos praticiens .....	7
Gérer vos produits : création, modification et suppression.....	7
Gérer vos praticiens : création, modification et suppression .....	7
Fréquence de vérification des ordonnances .....	7
Déplacer vos scans d'ordonnances .....	7
Sauvegarde et restauration de votre base de données et de vos ordonnances scannées.....	7

## COMMENT PRESENTER A VOS PATIENTS LES SERVICES MAPHARMACIEMOBILE ?

### ALERTES POUR LA PRISE DE MEDICAMENTS ET LE RAPPEL DE LA POSOLOGIE

Pour les personnes suivant des traitements multiples et contraignants : " Ces services vont **vous faciliter la vie au quotidien** et surtout vous apporter **tranquillité et sérénité** ".

Vous ne serez plus sans arrêt inquiet ou stressé à vous demander si vous avez bien pris votre médicament. Il vous suffira de vérifier dans votre smartphone.

Pour les personnes qui partent en déplacement : " **Vous allez pouvoir partir en voyage ou en déplacement l'esprit serein, sans craindre d'oublier votre traitement** ".

### ENVOYER UNE PHOTO D'ORDONNANCE A SON PHARMACIEN

" Vous allez **gagner du temps et bénéficier d'un service plus rapide** mais également davantage **personnalisé** lors de votre venue à l'officine. A réception de la photo de votre ordonnance, nous recevons un message sur notre logiciel.

Dès que nous avons un moment, nous préparons votre ordonnance, et une fois celle-ci prise en charge, vous recevez un message sur votre smartphone.

" **Lorsque vous viendrez, tout sera prêt, vous n'aurez plus qu'à présenter votre ordonnance original et votre carte Vitale pour finaliser la dispensation**".

### SAUVEGARDER / CONSULTER LES ORDONNANCES DISPENSEES A L'OFFICINE

**Mettre en avant le confort et le côté rassurant d'avoir avec soi une version numérique de ses ordonnances**, au cas où.

" Cela peut servir en toutes circonstances, lorsque vous partez en vacances, surtout avec les enfants, on aime bien avoir les ordonnances "standards" ne serait-ce que pour préciser au médecin ou au pharmacien ce que vous avez l'habitude de leur donner.


" **Lorsque vous avez besoin d'un renouvellement urgent et que vous ne trouvez plus votre ordonnance...**"

## PRISE EN MAIN

### CREER UN COMPTE PATIENT MA PHARMACIE MOBILE

La création d'un compte patient MaPharmacieMobile est extrêmement simple et rapide :

Tout d'abord créez le compte du patient dans la rubrique Suivre vos patients.

Cliquez sur le bouton  **Nouveau patient** en bas du tableau > renseignez sa fiche (nom, prénom, sexe et date de naissance sont obligatoires) puis validez.

Vous visualisez alors la fiche patient et ses trois identifiants uniques instantanément générés à remettre au patient. Créer un compte Patient



A noter que vous pouvez **envoyer par e-mail les identifiants du compte Patient** en cliquant sur le bouton  « **Envoyer un e-mail avec les identifiants** ».

### ACTIVATION DU COMPTE PAR LE PATIENT

Le patient doit activer son compte dans son smartphone **en saisissant les trois identifiants uniques** que vous lui avez communiqué. Pour cela, le patient doit **télécharger l'application MaPharmacieMobile** (voir sur le site [www.mapharmaciemobile.com](http://www.mapharmaciemobile.com) / rubrique Télécharger l'application). Le patient lance l'application sur son smartphone, va sur le menu "Suivre mes traitements" puis sur "Créer un profil pour bénéficier de ce service" et enfin remplit les informations qui lui sont demandées.

### VERIFIER QUE LE PATIENT A BIEN ACTIVE SON COMPTE

Pour savoir si un patient a activé un compte **MaPharmacieMobile** avec votre officine, il suffit de rechercher le patient dans la rubrique **Suivre vos patients**.

Grâce aux pictogrammes, vous saurez tout de suite si les identifiants ont été activés ou pas.



Compte non activé par le patient dans son smartphone




Compte activé par le patient dans son smartphone



Compte supprimé par le patient

## VISUALISER / MODIFIER UN COMPTE PATIENT


Pour visualiser et / ou modifier un compte Patient, il vous suffit après avoir recherché votre patient, de cliquer sur le bouton  **Fiche patient** qui se trouve dans le menu **Suivre vos patients**.

## CONSULTER VOS PHOTOS D'ORDONNANCES

Avec la fonction "**Envoyer une photo d'ordonnance à mon pharmacien**", le patient vous envoie depuis son smartphone la photo de l'ordonnance qui vient de lui être prescrite, avant même d'avoir quitté le cabinet de son médecin.

Vous apercevez alors en bas à droite du logiciel **un pop-up** et en haut à gauche la **valise verte du logo qui clignote en rouge pour vous informer de la réception d'une nouvelle photo d'ordonnance**.



Vous pouvez alors visualiser et **imprimer** l'ordonnance qui vient de vous être envoyée afin de la préparer en toute tranquillité, en allant sur le menu  **Consulter vos photos d'ordonnances**.

Pour chaque photo d'ordonnance, il est indiqué l'heure et le jour à laquelle vous l'avez reçu et son statut : Non traitée, Prise en compte ou Illisible.


Dès que vous cliquez sur "**Prendre en compte**", le logiciel envoie automatiquement un message au patient lui indiquant que sa commande a été prise en compte et qu'il peut se rendre à l'officine muni de l'original et de sa Carte Vitale.

Dès que vous cliquez sur « **Illisible** », le logiciel envoie automatiquement un message au patient lui indiquant que son ordonnance est illisible et qu'il peut soit la renvoyer soit passer directement à l'officine muni de l'original et de sa Carte Vitale.

**A noter que les photos des ordonnances ne sont conservées qu'une semaine dans votre logiciel.**

## CONSULTER LES ORDONNANCES DISPENSEES A L'OFFICINE (SCANS)

Lors de la création d'une ordonnance, vous avez également la possibilité **d'ajouter un scan de l'original de l'ordonnance**.

Pour cela, recherchez l'ordonnance du client saisie dans le logiciel (cf. rubrique [Comment créer / consulter une ordonnance et indiquer sa posologie?](#)), puis cliquez sur le bouton  **Ajouter un scan** et allez chercher sur votre ordinateur l'ordonnance préalablement scannée.



**A noter que toutes les ordonnances scannées peuvent être sauvegardées puis restaurées.** (cf. rubrique [Quels sont les paramètres possibles ?](#)).

## CREER / CONSULTER UNE ORDONNANCE

2 possibilités :


1/ Pour créer une ordonnance, cliquez sur la rubrique **Suivre vos patients**, recherchez votre patient puis cliquez sur le bouton  **Suivi patient** , puis sur le bouton  **Créer une nouvelle ordonnance** en bas à droite de la page.

Dans la nouvelle fenêtre, renseignez alors : la date de l'ordonnance, le praticien et le ou les produits ainsi que leurs quantités (correspondant aux nombres de boîtes délivrées).

2 / Vous pouvez également créer une nouvelle ordonnance à partir de la fiche du patient. Pour cela dans la rubrique **Suivre vos patients**, sélectionnez votre patient, puis cliquez sur le bouton  **Fiche patient** et pour finir sur le bouton  **Ajouter une ordonnance**.

## MODIFIER UNE ORDONNANCE

Pour modifier une ordonnance, il vous faut tout d'abord sélectionner votre patient dans la rubrique **Suivre vos patients** puis sélectionner l'ordonnance à modifier en double-cliquant dessus ou en cliquant sur le bouton **Composition** .

Sur la nouvelle fenêtre, **double-cliquer sur le produit à modifier**. Un message d'alerte s'affiche alors, vous demandant si vous souhaitez vraiment effectuer une modification. La ligne à modifier est désormais dans une couleur grisée. Vous pouvez alors modifier le produit et / ou sa quantité, puis cliquez sur le bouton **Modifier** .

Vous pouvez également modifier le praticien et la date de l'ordonnance.


**Toutes les modifications sont prises en compte immédiatement.**

## SUIVI

### RENSEIGNER DES ALERTES POUR LA PRISE DE MEDICAMENTS ET LE RAPPEL DE LA POSOLOGIE


Une fois l'ordonnance créée, cliquez sur l'**onglet Posologie**, afin de renseigner pour chaque produit : les moments de prise, la période du traitement, la forme galénique et éventuellement un commentaire.

Une fois la posologie renseignée, **le patient reçoit alors des alertes à chaque prise** qu'il peut valider sur son smartphone. Un récapitulatif accessible à tout moment lui présente l'ensemble de ses prises (validées ou non) de façon quotidienne et hebdomadaire.


Pour retrouver et / ou modifier la posologie, il vous suffit dans le menu **Suivre vos patients**, de rechercher puis de sélectionner votre patient et son ordonnance et de cliquer sur le bouton **Posologie** . Dans la nouvelle fenêtre cliquez sur le produit pour lequel vous souhaitez modifier la posologie et enregistrez.

**Ce service nécessite la création au préalable d'un compte Patient**, garantissant la confidentialité des données de santé transmises (cf. rubrique [Comment créer et activer un compte Patient ?](#)).

### OBSERVANCE


Vous recevez sur votre logiciel les informations liées au suivi de traitement de votre patient. Vous pouvez ainsi sensibiliser à nouveau votre patient, si nécessaire, sur l'importance de bien prendre ses médicaments. L'information est alors remontée dans le menu **Suivre vos patients**, recherchez puis sélectionnez votre patient, recherchez son ordonnance et cliquez sur le bouton **Observance** .

### PHARMACOVIGILANCE

Le patient peut déclarer les effets indésirables éventuellement rencontrés en lien avec une ordonnance. L'information est alors remontée dans le menu **Suivre vos patients**, recherchez puis sélectionnez votre patient, recherchez son ordonnance et cliquez sur le bouton **Pharmacovigilance** .





## Paramétrages

### IMPORTATION DE VOS PRODUITS ET DE VOS PRATICIENS





A partir de la rubrique **Paramétrage** , onglet **Import de données**, vous avez la possibilité d'importer automatiquement au format CSV (avec le séparateur ;) vos propres produits et vos propres praticiens.

Lors des nouvelles importations nous effectuons des modifications ou des ajouts, mais jamais de suppression.


### GERER VOS PRODUITS : CREATION, MODIFICATION ET SUPPRESSION

A partir de la rubrique **Paramétrage** , onglet **Gestion des produits**, vous avez accès à l'ensemble de vos produits déjà renseignés dans le logiciel. Vous pouvez alors les modifier en cliquant sur le bouton  **Modifier**, ajouter un produit (en saisissant l'intitulé, le CIP, l'Ean) en cliquant sur le bouton  **Nouveau produit** ou les supprimer en cliquant sur le bouton  **Supprimer**.


### GERER VOS PRATICIENS : CREATION, MODIFICATION ET SUPPRESSION

A partir de la rubrique **Paramétrage** , onglet **Gestion des praticiens**, vous avez accès à l'ensemble des praticiens déjà renseignés dans le logiciel et pouvez alors les modifier en cliquant sur le bouton  **Modifier**, ajouter en cliquant sur le bouton  **Nouveau praticien**, ou les supprimer en cliquant sur le bouton  **Supprimer**.



### FREQUENCE DE VERIFICATION DES ORDONNANCES


Dans le menu **Paramétrage** , onglet **Général**, vous pouvez paramétrer la fréquence à laquelle la réception de nouvelles photos d'ordonnances est vérifiée.

### DEPLACER VOS SCANS D'ORDONNANCES

Dans le menu **Paramétrage** , onglet **Général**, vous avez la possibilité de déplacer vos scans d'ordonnances à un emplacement que vous choisissez sur votre ordinateur. Afin de retrouver facilement cet emplacement sur votre ordinateur, nous faisons afficher sur cet onglet le chemin de l'emplacement actuellement utilisé.

### SAUVEGARDE ET RESTAURATION DE VOTRE BASE DE DONNEES ET DE VOS ORDONNANCES SCANNEES

Dans le menu **Paramétrage** , onglet **Sauvegarde**, nous vous conseillons de sauvegarder régulièrement votre base de données et vos ordonnances scannées sur votre ordinateur en cliquant sur le bouton **Sauvegarder** . Vos données se trouvent alors dans un répertoire compressé nommé au format suivant : BDD\_yyyy\_mm\_jj\_hh\_min que **vous enregistrez sur votre ordinateur, clé usb ou tout autre support d'enregistrement**.

Une fois la sauvegarde effectuée, vous pourrez à tout moment cliquer sur le bouton **Restaurer**  puis sélectionner sur votre ordinateur le fichier qui contient la base de données et / ou les scans sauvegardés. **La restauration se fait immédiatement pour les scans et un redémarrage est nécessaire pour une reprise de la base de données.**

La sauvegarde de votre base de données vous permet également de réinstaller le logiciel sur un autre ordinateur.

**Attention : le logiciel ne peut être installé que sur un seul ordinateur à la fois.**